

Le septième juillet 1742 j'ai prêché soussigné avec L'abbé
 de cur. Le P. V. donné la benediction nuptiale à Jean
 Breton majeur, et à Anne Friteau mineure tous deux
 de cette paroisse, les bans de leur mariage faits
 Canoniquement par trois dimanches consécutifs aux prône
 des grandes messes sans opposition venue à connaissance
 de cur. de devant ce mariage de lad. Friteau par sa
 juridiction de Montfortin en date du huitième juin
 mil sept cent quarante deux signé J. Gouard greffier
 et ce en présence des soussignés.

J. Gouard
 Breton